

Extraits de certains textes récents du Magistère et autres sur la protection des personnes mineures en ordre chronologique

Directoire pour le ministère pastoral des Évêques, *Apostolorum Successores*,
Congrégation pour les Évêques, 22 février 2004

Ce document est une version corrigée et mise à jour d'un précédent Directoire publié en 1973, par la Congrégation pour les Évêques. Il est destiné à être pour les Évêques *"un instrument utile pour un exercice plus organique et plus efficace de leur ministère pastoral complexe et difficile dans l'Église et dans la société d'aujourd'hui. Il entend aider les Évêques à affronter avec une humble confiance en Dieu et avec un courage cohérent les défis que comporte l'heure actuelle – caractérisée par des problèmes nouveaux, un grand progrès et de brusques changements – en ce début du troisième millénaire."* (Introduction).

Art. 209

"Le monde contemporain présente de graves formes d'injustice dues au fossé toujours plus profond entre les riches et les pauvres, à un système économique injuste à cause duquel, dans de nombreuses parties du monde, on souffre la faim et le nombre des marginaux augmente, alors que dans d'autres, on vit dans l'opulence. Injustices dues encore à la guerre qui menace continuellement la paix et la stabilité de la communauté internationale ; à la discrimination entre les hommes et à l'affaiblissement de la dignité de la femme, d'une part à cause de la culture hédoniste et matérialiste, et de l'autre, à cause de la non-reconnaissance de ses droits fondamentaux en tant que personne.

Face à ces défis, l'Évêque est appelé à être prophète en matière de justice et de paix, défenseur des droits inaliénables de la personne, en prêchant la doctrine de l'Église, qui défend le droit à la vie de la conception jusqu'à sa conclusion naturelle, et la dignité humaine. Il doit avoir à cœur de défendre les faibles, de devenir le porte-parole de ceux qui ne peuvent parler pour faire valoir leurs droits. En même temps, l'Évêque doit condamner avec force toutes les formes de violence et élever sa voix en faveur des opprimés, des persécutés, des humiliés, des chômeurs et des enfants qui sont blessés par des agissements graves."

Lettre pastorale aux catholiques d'Irlande

Pape Benoît XVI, 19 mars 2010

6. "Aux victimes d'abus et à leurs familles. Vous avez terriblement souffert et j'en suis profondément désolé. Je sais que rien ne peut effacer le mal que vous avez subi. Votre confiance a été trahie, et votre dignité a été violée. Beaucoup d'entre vous, alors que vous étiez suffisamment courageux pour parler de ce qui vous était arrivé, ont fait l'expérience que personne ne vous écoutait. Ceux d'entre vous qui ont subi des abus dans les collèges doivent avoir eu l'impression qu'il n'y avait aucun moyen d'échapper à leur souffrance. Il est compréhensible que vous trouviez difficile de pardonner ou de vous réconcilier avec l'Église. En son nom, je vous exprime ouvertement la honte et le remord que nous éprouvons tous. Dans le même temps, je vous demande de ne pas perdre l'espérance."

7. "Aux prêtres et aux religieux qui ont abusé des enfants. Vous avez trahi la confiance placée en vous par de jeunes innocents et par leurs parents. Vous devez répondre de cela devant Dieu tout-puissant, ainsi que devant les tribunaux constitués à cet effet. Vous avez perdu l'estime des personnes en Irlande et jeté la honte et le déshonneur sur vos confrères. Ceux d'entre vous qui sont prêtres ont violé la sainteté du sacrement de l'Ordre sacré, dans lequel le Christ se rend présent en nous et dans nos actions. En même temps que le dommage immense causé aux victimes, un grand dommage a été perpétré contre l'Église et la perception publique du sacerdoce et de la vie religieuse.

Je vous exhorte à examiner votre conscience, à assumer la responsabilité des péchés que vous avez commis et à exprimer avec humilité votre regret. Le repentir sincère ouvre la porte au pardon de Dieu et à la grâce du véritable rachat. En offrant des prières et des pénitences pour ceux que vous avez offensés, vous devez chercher à faire personnellement amende pour vos actions. Le sacrifice rédempteur du Christ a le pouvoir de pardonner même le plus grave des péchés et de tirer le bien également du plus terrible des maux. Dans le même temps, la justice de Dieu exige que nous rendions compte de nos actions sans rien cacher. Reconnaissez ouvertement vos fautes, soumettez-vous aux exigences de la justice, mais ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu."

Discours – Rencontre avec des victimes d'abus sexuels

Pape François, Séminaire Saint-Charles Borromée, Philadelphie, 27 septembre 2015

"Des mots ne peuvent pas exprimer pleinement ma douleur pour l'abus que vous avez subi. Vous êtes des enfants chers aux yeux de Dieu, qui devraient attendre toujours de nous protection, attention et amour. Je suis profondément attristé, car votre innocence a été violée par ceux en qui vous aviez confiance. Dans certains cas, la confiance a été trahie par des membres de votre propre famille, dans d'autres cas par des membres de l'Église, des prêtres qui ont la responsabilité sacrée du soin des âmes. En tout cas, la trahison a été une terrible violation de la dignité humaine.

Quant à ceux qui ont subi des abus de la part d'un membre du clergé, je regrette profondément les fois où vous ou vos familles avez dénoncé des abus mais n'avez pas été écoutés ou crus. Sachez que le Saint-Père vous écoute et vous croit. Je regrette profondément que certains évêques n'aient pas assumé leur responsabilité de protéger les mineurs. C'est très inquiétant de savoir que dans certains cas, même les évêques étaient eux-mêmes ceux qui ont commis les abus. Je m'engage à suivre le chemin de la vérité, où qu'elle nous conduise. Les prêtres et les évêques devront rendre compte de leurs actions, lorsqu'ils abusent ou ne protègent pas les mineurs.

Nous sommes réunis ici à Philadelphie pour célébrer le don de Dieu de la vie familiale. Dans notre famille de foi et dans nos familles humaines, les péchés et les crimes d'abus sexuels sur mineurs ne doivent plus être maintenus sous secret et avec honte. Alors que l'Année Jubilaire de la Miséricorde est sur le point de commencer, votre présence ici, si généreusement offerte, malgré la colère et la douleur que vous avez connues, révèle le cœur miséricordieux du Christ. Vos histoires de survie, chacune, unique et convaincante, sont des signes forts de l'espérance qui nous parvient par la promesse que le Seigneur sera toujours avec nous.

C'est bien de savoir que vous avez amené avec vous des proches et des amis à cette rencontre. Je suis très reconnaissant pour leur soutien plein de compassion et je prie pour que beaucoup de membres de l'Église répondent à l'appel d'accompagner ceux qui ont subi des abus. Que la porte de la miséricorde s'ouvre entièrement dans nos diocèses, dans nos paroisses, dans nos foyers et dans nos cœurs, pour recevoir ceux qui ont subi des abus et chercher le chemin du pardon en ayant confiance dans le Seigneur. Nous vous promettons de vous soutenir dans votre processus de guérison et de veiller toujours à protéger les mineurs d'aujourd'hui et de demain.

Quand les disciples qui ont marché avec Jésus sur le chemin d'Emmaüs ont reconnu qu'il était le même Seigneur Ressuscité, ils lui ont demandé de rester avec eux. Comme ses disciples, je vous demande humblement et à toutes les victimes d'abus de rester avec nous, avec l'Église, pour qu'ensemble en tant que pèlerins sur le chemin de foi, nous puissions trouver notre chemin vers le Père. "

*Lettre apostolique sous forme de **motu proprio** – Comme une mère aimante*

Pape François, 4 juin 2016

Traduction de [La Documentation Catholique](#)

“Comme une mère aimante l'Église aime tous ses enfants, mais elle s'occupe et soigne avec une affection toute particulière ceux qui sont les plus petits et sans défense : il s'agit d'un devoir que le Christ lui-même confie à toute la communauté chrétienne dans son ensemble. Consciente de cela, l'Église surveille de façon vigilante la protection des enfants et des adultes vulnérables.

Un tel devoir de protection et de soin incombe à l'Église tout entière, mais c'est en particulier à travers ses bergers que celui-ci doit être exercé. Par conséquent, les évêques diocésains, les éparques et ceux qui ont la responsabilité d'une Église, doivent appliquer une diligence toute particulière dans la protection de ceux qui sont les plus faibles parmi les personnes qui leur sont confiées.”

*Lettre écrite après la publication du Rapport du **Pennsylvania Grand Jury**– Lettre au Peuple de Dieu*

Pape François, 20 août 2018

“ La douleur des victimes et de leurs familles est aussi notre douleur ; pour cette raison, il est urgent de réaffirmer une fois encore notre engagement pour garantir la protection des mineurs et des adultes vulnérables.”

“ Ces derniers jours est paru un rapport détaillant le vécu d'au moins mille personnes qui ont été victimes d'abus sexuel, d'abus de pouvoir et de conscience, perpétrés par des prêtres pendant à peu près soixante-dix ans. Bien qu'on puisse dire que la majorité des cas appartient au passé, la douleur de nombre de ces victimes nous est parvenue au cours du temps et nous pouvons constater que les blessures infligées ne disparaissent jamais, ce qui nous oblige à condamner avec force ces atrocités et à redoubler d'efforts pour éradiquer cette culture de mort, les blessures ne connaissent jamais de « prescription ».”

“ Je suis conscient de l’effort et du travail réalisés en différentes parties du monde pour garantir et créer les médiations nécessaires pour apporter sécurité et protéger l’intégrité des mineurs et des adultes vulnérables, ainsi que de la mise en œuvre de la tolérance zéro et des façons de rendre compte de la part de tous ceux qui commettent ou dissimulent ces délits. Nous avons tardé dans l’application de ces mesures et sanctions si nécessaires, mais j’ai la conviction qu’elles aideront à garantir une plus grande culture de la protection pour le présent et l’avenir.”

“ Il est essentiel que, comme Église, nous puissions reconnaître et condamner avec douleur et honte les atrocités commises par des personnes consacrées, par des membres du clergé, mais aussi par tous ceux qui ont la mission de veiller sur les plus vulnérables et de les protéger.”

Lettre aux évêques de la Conférence épiscopale des États-Unis d’Amérique du Nord

Pape François, à l’occasion de la semaine de retraite faite par les évêques des États-Unis, 1^{er} janvier 2019

“La crédibilité de l’Église a été profondément remise en question et affaiblie par ces péchés et ces crimes, mais plus encore par la volonté de vouloir les dissimuler et de les cacher, ce qui a engendré un sentiment croissant d’incertitude, de méfiance et de manque de protection parmi les fidèles. L’attitude de dissimulation, comme nous le savons, loin d’aider à résoudre les conflits, leur a permis de se perpétuer et de blesser plus profondément le réseau de relations que nous sommes aujourd’hui appelés à assainir et à restaurer.

Nous sommes conscients que les péchés et les crimes commis, ainsi que leurs répercussions au niveau ecclésial, social et culturel, ont provoqué une empreinte et une blessure profonde dans le cœur du peuple fidèle. Ils l’ont rempli de perplexité, de doute et de confusion; et cela sert également très souvent d’excuse pour discréditer sans cesse et mettre en doute la vie donnée par de nombreux chrétiens qui montrent «un immense amour pour l’humanité inspiré par le Dieu qui s’est fait homme» (cf. [Evangelii gaudium, n. 76](#)). Chaque fois que la parole de l’Évangile dérange ou devient un témoignage gênant, de nombreuses voix tentent de la faire taire en signalant les péchés et les incohérences des membres de l’Église et, plus encore, de ses pasteurs.

Une empreinte et une blessure qui ont des effets également au sein de la communion épiscopale, n’engendrant pas exactement la confrontation saine et nécessaire et les tensions propres à un organisme vivant, mais plutôt la division et la dispersion (cf. Mt 26, 31).”

Discours – Rencontre La protection des mineurs dans l’Église

Pape François, au terme de la concélébration eucharistique, 24 février 2019

“Nous sommes, donc, devant un problème universel et transversal qui, malheureusement, existe presque partout. Nous devons être clairs : l’universalité de ce fléau, alors que se confirme son ampleur dans nos sociétés, n’atténue pas sa monstruosité à l’intérieur de l’Église.

L'inhumanité du phénomène au niveau mondial devient encore plus grave et plus scandaleuse dans l'Église, parce qu'en contradiction avec son autorité morale et sa crédibilité éthique. La personne consacrée, choisi par Dieu pour guider les âmes vers le salut, se laisse asservir par sa propre fragilité humaine, ou sa propre maladie, devenant ainsi un instrument de Satan. Dans les abus, nous voyons la main du mal qui n'épargne même pas l'innocence des enfants. Il n'y a pas d'explications satisfaisantes pour ces abus sur des enfants. Humblement et courageusement, nous devons reconnaître que nous sommes devant le mystère du mal, qui s'acharne contre les plus fragiles parce qu'ils sont images de Jésus. C'est pourquoi dans l'Église s'est accrue, ces temps-ci, la prise de conscience de devoir non seulement chercher à enrayer les abus très graves par des mesures disciplinaires et des procédures civiles et canoniques, mais aussi d'affronter résolument le phénomène à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Église. Elle se sent appelée à combattre ce mal qui touche le centre de sa mission : annoncer l'Évangile aux petits et les protéger des loups avides.

Je voudrais ici réaffirmer clairement : si dans l'Église on détecte même un seul cas d'abus – qui représente déjà en soi une horreur-, un tel cas sera affronté avec la plus grande gravité. Frères et sœurs, dans la colère légitime des personnes, l'Église voit un reflet de la colère de Dieu, trahi et frappé par ces consacrés malhonnêtes. L'écho du cri silencieux des petits, qui au lieu de trouver en eux une paternité et des guides spirituels ont trouvé des bourreaux, fera trembler les cœurs anesthésiés par l'hypocrisie et le pouvoir. Nous avons le devoir d'écouter attentivement ce cri silencieux étouffé."

"Frères et sœurs, nous sommes aujourd'hui face à une manifestation du mal, flagrante, agressive et destructrice. Derrière et à l'intérieur de tout cela, il y a l'esprit du mal qui, dans son orgueil et son arrogance, se sent le maître du monde et pense avoir vaincu. Et cela, je voudrais vous le dire avec l'autorité d'un frère et d'un père, certes petit et pécheur, mais qui est pasteur de l'Église qui préside à la charité : dans ces cas douloureux, je vois la main du mal qui n'épargne même pas l'innocence des petits. Et cela me conduit à penser à l'exemple d'Hérode qui, poussé par la peur de perdre son pouvoir, ordonna de massacrer tous les enfants de Bethléem. Derrière cela se trouve Satan.

Et de même que nous devons prendre toutes les mesures pratiques que le bon sens, les sciences et la société nous offrent, de même nous ne devons pas perdre de vue cette réalité et prendre les mesures spirituelles que le Seigneur lui-même nous enseigne : humiliation, accusation de nous-mêmes, prière, pénitence. C'est le seul moyen de vaincre l'esprit du mal. C'est ainsi que Jésus l'a vaincu.

L'objectif de l'Église sera donc celui d'écouter, de défendre, de protéger et de soigner les mineurs abusés, exploités et oubliés, où qu'ils se trouvent. L'Église, pour atteindre cet objectif, doit se mettre au-dessus de toutes les polémiques idéologiques et des politiques journalistiques qui instrumentalisent souvent, pour des intérêts divers, même les drames vécus par les petits."

Lettre apostolique sous forme de *motu proprio* sur la protection des mineurs et des personnes vulnérables

Pape François, 26 mars 2019

Traduction de [Zenit](#)

Introduction:

“ La protection des mineurs et des personnes vulnérables fait partie intégrante du message évangélique que l’Église et tous ses membres sont appelés à répandre dans le monde. Le Christ lui-même en effet nous a confié le soin et la protection des plus petits et des sans défense : « Celui qui accueille un enfant comme celui-ci en mon nom, il m’accueille, moi. » (Mt 18,5). Par conséquent nous avons tous le devoir d’accueillir avec générosité les mineurs et les personnes vulnérables et de créer pour eux un environnement sûr, en ayant regardé en priorité leurs intérêts. Cela demande une conversion continuelle et profonde, où la sainteté personnelle et l’engagement moral peuvent concourir à promouvoir la crédibilité de l’annonce évangélique et renouveler la mission éducative de l’Église.”

Lettre apostolique sous forme de motu proprio – Vos Estis Lux Mundi

Pape François, 7 mai 2019

“Notre Seigneur Jésus Christ appelle chaque fidèle à être un exemple lumineux de vertu, d’intégrité et de sainteté. Nous sommes tous, en effet, appelés à donner un témoignage concret de la foi au Christ dans notre vie et, en particulier, dans notre relation avec le prochain.

Les crimes d’abus sexuel offensent Notre Seigneur, causent des dommages physiques, psychologiques et spirituels aux victimes et portent atteinte à la communauté des fidèles. Pour que ces phénomènes, sous toutes leurs formes, ne se reproduisent plus, il faut une conversion continue et profonde des cœurs, attestée par des actions concrètes et efficaces qui impliquent chacun dans l’Église, si bien que la sainteté personnelle et l’engagement moral puissent contribuer à promouvoir la pleine crédibilité de l’annonce évangélique et l’efficacité de la mission de l’Église. Cela ne devient possible qu’avec la grâce de l’Esprit Saint répandu dans les cœurs, car nous devons toujours nous rappeler des paroles de Jésus : « En dehors de moi vous ne pouvez rien faire » (Jn 15, 5). Même si beaucoup a déjà été fait, nous devons continuer à apprendre des amères leçons du passé, pour regarder avec espérance vers l’avenir.”

À moins d’indication contraire, les extraits sont tirés du site web du Vatican © Libreria Editrice Vaticana.

Tous droits réservés. Reproduits avec permission.